

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 décembre 2021

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Actualisation du schéma petite enfance 2019-2030Rapporteur : Chantal Brault

A Sceaux, les familles sont les principales bénéficiaires de l'action municipale. Les dépenses consacrées aux structures d'accueil et activités éducatives mobilisent 40 % du budget communal, et plus de la moitié des agents communaux travaillent pour elles au quotidien. Il s'agit d'un choix clair et constant de la majorité municipale, affirmé depuis de longues années à travers les très nombreuses prestations proposées dans les domaines périscolaire, de petite enfance, des loisirs, de prévention ou encore de soutien à l'éducation. C'est aussi la capacité d'adaptation aux besoins de chaque famille qui est recherchée : par exemple, la souplesse dans les inscriptions ou encore une tarification juste et équilibrée, proportionnelle aux ressources et tenant compte des charges des familles. La qualité de l'accueil des familles figure également parmi les priorités affichées dans le plan d'aménagement et de développement durable de Sceaux approuvé en 2010, qui facilite notamment l'extension des logements ou encore prévoit de nouveaux logements familiaux plus accessibles.

La ville de Sceaux poursuit ses efforts avec la volonté constante d'améliorer son offre de services. Elle présente ainsi un taux de près de 86 % de réponses positives aux demandes en accueil collectif, l'un des plus élevés en Île-de-France. L'éducation des enfants reste une priorité : elle concerne à la fois les familles, la crèche et l'école, et l'ensemble des structures municipales et associatives qui accueillent les enfants.

Le schéma petite enfance 2019-2030 donnant une visibilité sur les ambitions de la Ville en matière de politique petite enfance a été présenté lors de la séance du conseil municipal du 20 décembre 2018. Depuis lors, la Ville poursuit son engagement avec de nombreuses actions réalisées ou d'ores et déjà engagées ou projetées. Il apparaît alors opportun de proposer une actualisation de ce schéma petite enfance 2019-2030.

Les orientations de ce schéma directeur poursuivent l'ambition de continuer à faire de Sceaux une ville attractive, dynamique et durable, tout particulièrement pour les familles. Il s'agit donc de poursuivre les axes actuels de la politique municipale en la matière :

- développer l'attractivité de la Ville pour les familles en conservant voire améliorant le taux de couverture existant en termes d'accueil collectif, en adaptant l'offre proposée aux besoins et attentes des familles, en développant des actions de prévention et de soutien à la parentalité, en maintenant un niveau de service de qualité « supérieure » ;
- inscrire la politique municipale de la petite enfance dans les dynamiques transversales en ouvrant à la cohérence des parcours des enfants et des familles (le « continuum éducatif »), en réduisant les impacts environnementaux des établissements d'accueil de la petite enfance, en poursuivant la dématérialisation et la simplification des démarches pour les familles ;
- veiller à la performance de gestion en se saisissant des opportunités de constructions ou foncières, en définissant une stratégie de localisation pertinente et répartie sur le territoire communal, en recherchant le meilleur équilibre qualité/performance pour déterminer la forme des futurs accueils collectifs, en envisageant des créations de places progressives ou partagées au regard de l'évolution des besoins.

Ces orientations se déclinent en différents projets de reconstruction, de développement de nouveaux services publics et de certification, à savoir :

Projets réalisés :

- l'ouverture des deux multi-accueils Clef de sol et Clef de fa à la Maison Les musiciens en janvier 2020,
- le déploiement de l'espace citoyen en juin 2020,
- La réalisation de travaux de maintenance et d'amélioration pour le multi-accueil des Blagis à l'été 2021,
- la labellisation « écolo crèche » pour le multi-accueils Charaire en novembre 2021, Clef de fa et Clef de sol au premier trimestre 2022 et l'entrée dans la démarche des multi-accueils de la Gare et des Blagis courant 2022/2023.

Projets d'ores et déjà engagés :

- le lancement du programme de reconstruction du multi-accueil de la Gare au 172 rue Houdan début 2022 avec une livraison de l'équipement en 2025,
- la création d'une offre complémentaire à échéance 2023 dans le quartier du petit Chambord,
- La poursuite des travaux de maintenance et d'amélioration pour le multi-accueil Charaire à l'été 2022,
- la création d'un lieu d'accueil parents enfants courant 2022.

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir prendre acte du schéma petite enfance 2019-2030 actualisé ci-joint.